

DX FLOOR AXESS



PEINTURE DE SOL ANTI-POUSSIÈRE ACRYLIQUE SATINÉE

PROPRIÉTÉS : Sans odeur - Anti-poussière - Excellente adhérence – Prêt à l'emploi - **Séchage rapide** : Recouvrable 1h – Remise en service : 3h

DESTINATION : Sols en béton - Ciment - Bois massifs et agglomérés bruts - Enduit de ragréage (spécifiquement prévu pour l'accueil d'une peinture)

CARACTÉRISTIQUES



Aspect :	Satin
Teinte :	Toutes teintes sur demande
Densité :	1,26 +/- 0,05
Séchage :	Au toucher : 1 heure
Recouvrable :	Min 1 heure
Ouverture au trafic : pédestre	3 heures
Valeur limite en UE. :	Catégorie A/i : 140 g/l 2010 Ce produit contient au maximum : 72 g/l de COV
Extrait Sec Poids :	47 % +/- 2 %
Extrait Sec Volume :	33 % +/- 2 %
Rendement Moyen :	6 à 8 m ² / L pour une épaisseur de 40 à 50µm. Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
Conditionnement :	15 L - 3 L - 1 L

CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

CLASSIFICATION : Famille I Classe 7b2 (NFT 36 005)

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les prescriptions du DTU 59.3.

Le produit est prêt à l'emploi.

Matériel :	Brosse et Rouleau
Nettoyage :	Eau (nettoyage immédiat)
Température ambiante :	Minimum : 10°C - Maximum : 30°C
Hygrométrie :	< 75%

Préparation de surface :

Sols neufs ou anciens non peints (béton, ciment) :

- Dépoussiérage, grenailage (projection d'abrasif), ponçage (disque abrasif, diamant, carbure de tungstène, etc.)
- Éliminer la couche de laitance par grenailage, meulage ou brûlage au propane.
A défaut, si aucun de ces moyens ne peut-être utilisé, procéder à un brossage avec la solution DEXOL.
Rincer deux fois à l'eau claire et laisser sécher.
- En présence d'un béton traité par des durcisseurs, surfaceurs, agrégats, anti-poussière, pelliculaires ou en couches épaisses, il est nécessaire de procéder, après un nettoyage soigné, à un test de compatibilité sur une petite surface. Si la surface à traiter présente un aspect vitrifié, un grenailage préalable sera impératif pour garantir l'accrochage du système peinture
- Sur sol présentant un ragréage : nous consulter

Sols peints :

- Procéder à un test pour vérifier la compatibilité des 2 peintures
- Éliminer les parties non-adhérentes ou écaillées. Nettoyer et dégraisser avec un produit détergent adapté. Dépoussiérer à l'abrasif jusqu'à obtention d'un support mat. Dépoussiérer

Sols bois (Uniquement en intérieur) :

- Sur bois massif (hors bois exotiques et tanniques) et agglomérés bruts : poncer et dépoussiérer soigneusement. Égrener entre chaque couche.
- Sur bois anciens peints ou vernis : éliminer les parties non-adhérentes ou écaillées. Nettoyer et dégraisser avec un produit détergent adapté. Dépoussiérer à l'abrasif jusqu'à obtention d'un support mat. Dépoussiérer

Sols métalliques :

- Dégraisser et brosser soigneusement la rouille éventuelle, puis appliquer un primaire anticorrosion de type U103 Hydro.

Application :

- Sur Béton, ciment et bois : 2 couches de DX Floor Axess
- Sur Métaux ferreux : 1 couche de primaire antirouille (Type U103 Hydro) puis 1 couche de DX Floor Axess
- Pour un effet anti-dérapant léger : Ajouter de l'additif ADSOL dans la dernière couche de peinture. Bien mélanger avant application. 1 kg d'additif pour 5 L de peinture. 4 kg d'additif pour 20 L de peinture
- Pour un effet anti-dérapant marqué : Sur la première couche de peinture fraîchement appliquée, saupoudrer à refus de la silice (calibre moyen ou gros calibre). Procéder par petites surfaces. Après séchage, éliminer le surplus à l'aide d'un balai. Araser les agglomérats au scraper. Aspirer l'excédent. Immédiatement après, appliquer les couches de finition.
- Peut s'appliquer sur Planika Prim + : attendre 24h pour appliquer le DX FLOOR AXESS sans dépasser 48h. Au-delà un avivage est nécessaire.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Mélanger soigneusement le produit avant chaque utilisation. Le mélange doit être parfaitement homogène, les flancs et le fond du bidon raclés. Éviter l'application sur des supports susceptibles d'une reprise d'humidité par contact avec la terre ou des sols humides (bordures, plots), tours d'arbres, etc.
L'application doit se faire dans des locaux bien ventilés. En environnement confiné, une ventilation forcée devra être prévue.

Entretien du sol peint

Pour garder les propriétés du sol peint, procéder à un entretien adapté et régulier.

Sur sol fraîchement peint : Le premier nettoyage du sol peint ne pourra se faire qu'après réticulation complète du film de peinture. Selon le produit et les conditions de température et d'humidité des locaux, cette période peut varier de 7 jours à un mois.

Produits d'entretien : Ne pas utiliser de détergents concentrés (fortement acides ou basiques), ni de solvants organiques puissants (acétone, MEK, trichloréthylène, etc). Utiliser des produits au pH neutre adaptés à tous les environnements (dilution selon les indications du fournisseur).

Dans tous les cas, procéder à un essai préalable, sur un échantillon limité mais représentatif de la surface à traiter. Ne pas nettoyer à la vapeur.

Matériel d'entretien : Une simple serpillère peut suffire pour une petite surface. Les brosses des machines rotatives et autolaveuses doivent être équipées de disques non-abrasifs.

Modalités de réparation du sol endommagé : Pour ménager l'aspect esthétique de la réparation, délimiter précisément la zone à réparer au moyen d'adhésif de masquage. Eliminer les parties non adhérentes. Aviver l'ensemble de la zone délimitée à l'abrasif jusqu'à obtenir une surface uniformément mate. Dépoussiérer soigneusement puis reconstituer le système initial.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage

Cette fiche a été établie et mise à jour 11/04/2022. Elle annule et remplace les fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY | TÉL : 01 48 91 95 49 | FAX : 01 48 43 99 60
▶ WWW.DURALEX-PEINTURES.COM

